



D T 0 6 5 9

**DEMANDE D'ADMISSION
SOINS PALLIATIFS**

Établissement demandé :

- USP CSL – Rose de Lima Maison des soins palliatifs de Laval
 Selon évaluation des besoins
déterminés par l'équipe médicale

Téléphone : (450) 668-1010 poste 23406

Télécopieur : (450) 975-5062

SOINS REQUIS :

- Soulagement de la douleur**
 Fin de vie (voir critères p.3)
 Répît (voir critères p.3)

DOCUMENTS À TRANSMETTRE :

- Ordonnance de non réanimation
 Dernier rapport laboratoire, pathologie, scan
 Liste de médication actuelle

Diagnostic principal : _____

Sites métastatiques : _____

Pronostic : < 1mois < 2 mois < 3 mois

Niveau de performance en soins palliatifs (PPS / ECOG) : _____

↳ voir échelle p.2

Signature de médecin requérant :

Date :

Professionnel de la santé à joindre lors de l'admission

Nom :

Téléphone :

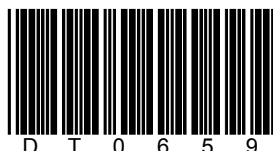
ÉCHELLE DE PERFORMANCE POUR LES PATIENTS EN SOINS PALLIATIFS(PPS)

| Score % | Mobilité | Activité et évidence de la maladie | Capacité de prendre soin de soi-même | Alimentation | Niveau de conscience |
|---------|-------------------------------------|---|---|------------------------------|-----------------------------------|
| 100 | Complète | Activité normale, aucune évidence de maladie | Autonome | Normale | Alerte |
| 90 | Complète | Activité normale, maladie peu évidente | Autonome | Normale | Alerte |
| 80 | Complète | Peut faire des activités mais demande de l'effort, maladie peu évidente | Autonome | Normale ou réduite | Alerte |
| 70 | Réduite | Travail habituel ne peut plus être accompli, maladie peu évidente | Autonome | Normale ou réduite | Alerte |
| 60 | Réduite | Incapable de se divertir / d'accomplir les tâches ménagères, maladie assez évidente | Assistance nécessaire occasionnellement | Normale ou réduite | Alerte |
| 50 | Assis ou au lit la plupart du temps | Aucun travail / aucune tâche ne peut être accomplie, maladie très évidente | Assistance requise régulièrement | Normale ou réduite | Alerte ou somnolent + ou – confus |
| 40 | Au lit la plupart du temps | Idem à 50% | Assistance requise la plupart du temps | Normale ou réduite | Alerte ou somnolent + ou – confus |
| 30 | Toujours au lit | Idem à 50 % | Soins complets requis | Réduite | Alerte ou somnolent + ou – confus |
| 20 | Moribond | Idem à 50% | Soins complets requis | Prend de petites gorgées | Alerte ou somnolent + ou – confus |
| 10 | Moribond | Idem à 50% | Soins complets requis | Soins de bouche (uniquement) | Somnolent ou dans le coma |
| 0 | Mort | --- | --- | --- | --- |

Score de performance palliative: (_____ %)

Commentaires:

Complété par: _____ Date: ____ / ____ / ____ Heure: _____



DOSSIER D'ADMISSION SOINS PALLIATIFS

SOINS PALLIATIFS DE LAVAL :

Sur le territoire de Laval, les patients en fin de vie peuvent être admis soit dans une des deux unités de soins palliatifs du CISSSL (Cité de la Santé / Centre d'hébergement Rose-de-Lima) **OU** à la Maison des soins palliatifs de Laval (MSPL).

Les critères d'éligibilité des soins palliatifs sont les suivants :

- La personne doit être âgée de 18 ans et plus.
- La survie est évaluée à moins de 3 mois.
- Le niveau de performance en soins palliatifs doit être de 50% ou moins.
- La personne doit être informée de son état et de la nature strictement palliative des traitements ET doit accepter de bénéficier du programme de soins palliatifs.

CRITÈRES D'EXCLUSION DANS CHACUN DES ÉTABLISSEMENTS

- La personne résidant en CHSLD;
- La personne admise en soins palliatifs dans un autre établissement;

CRITÈRES D'EXCLUSION À LA MSPL ET CENTRE D'HÉBERGEMENT ROSE-DE-LIMA

- La personne nécessitant un accès au plateau technique du Centre hospitalier (ex : radiothérapie, chimiothérapie, ponction d'ascite en radiologie, gavage, soluté intraveineux...);

Outre ceux-ci- haut nommés, les autres critères d'exclusion à la MSPL sont :

- Contrôle de la douleur;
- Répit

RÉPIT : (Centre d'hébergement Rose-de-Lima)

Il est possible d'offrir du répit aux familles accompagnant un patient suivi en soins palliatifs à domicile. Nous disposons de 4 lits pour du répit au Centre d'hébergement Rose-de-Lima.

* La durée minimum du répit est d'une semaine et ne devrait pas excéder deux semaines.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ AU RÉPIT AU CENTRE D'HÉBERGEMENT ROSE-DE-LIMA :

- Aidant naturel épuisé;
- Via référence médecin ou tout autre professionnel de la santé

Particularités :

Dans le cas où la personne ne résiderait pas sur le territoire de Laval, une demande d'admission en soins palliatifs pourrait être considérée en autant qu'un proche aidant significatif demeure sur le territoire lavallois. La transmission complète des coordonnées de la personne devra être acheminée (nom, adresse, numéro de téléphone).

Chaque demande est analysée et priorisée selon la condition médicale du patient.

Pour de plus amples informations ou afin de porter à notre attention toute situation particulière en lien avec votre patient, n'hésitez pas à nous contacter au 450 668-1010 poste 23406.